

AGISSEZ POUR VOTRE SANTÉ

Médecin traitant, mutuelle, compte ameli, Mes tips santé...

“ CE QUE JE FAIS ”



Je déclare
un médecin
traitant



J'adhère
à une
mutuelle



J'ouvre
mon compte
ameli



Je m'abonne
à @mes_tips_
sante

LES BONS RÉFLEXES



Déclarez un médecin traitant lors d'une consultation auprès d'un médecin.



Optimisez vos remboursements en adhérant à une mutuelle complémentaire.



Ouvrez votre compte personnel ameli sur **ameli.fr** ou via l'application ameli pour :

- > consulter vos remboursements de soins ;
- > commander votre carte Vitale. Vous pouvez aussi déclarer sa perte ou son vol ;
- > commander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ;
- > actualiser et gérer vos informations personnelles (adresse, téléphone, coordonnées bancaires...) ;
- > etc.



Abonnez-vous au compte Instagram de l'Assurance Maladie @mes_tips_sante et obtenez des informations pour prendre en main votre santé.



Vous rencontrez des difficultés financières pour vous soigner ? Vous pouvez bénéficier d'aides, sous certaines conditions, en contactant votre caisse d'Assurance Maladie. Vos conseillers Centre de formation sont aussi des relais de votre santé. Vous pouvez leur en parler.

Vous pouvez évaluer vos droits à la Complémentaire santé solidaire sur **mesdroitssociaux.gouv.fr**.

Le village Mes tips santé débarque près de chez toi !

Rendez-vous
lundi 18 septembre 2023
de 10 h à 18 h
Espace Tabarly à La Rochelle.

Viens jouer avec tes amis pour tout savoir sur ta santé.
T'es pas prêt pour toutes les surprises !



@mes_tips_santé

Et c'est aussi sur Insta !

Avec le soutien de la Mairie de La Rochelle, de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et du réseau de transport public Yélo.